



MAIRIE DE RUE

RUE, le 3 avril 2019

AVIS

*_*_*_*_*

Conformément aux articles L2121-7 à L2121-10 et à l'article L2122-17 du code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu le

LUNDI 8 AVRIL 2019 à 19 H

à la Mairie, avec l'ordre du jour suivant :

1 PV SEANCE DU 26/02/2019

2 FINANCES

Participation aux syndicats intercommunaux

Subventions aux associations

Fiscalité Directe Locale : fixation des 3 taux (TH-THB-TFNB)

Proposition et vote des budgets primitifs 2019 : commune, camping, eau, assainissement collectif

Créances éteintes eau et assainissement : 650.55 €

Admission en non-valeur eau et assainissement : 140.79 €

3 COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES / DROIT D'INITIATIVE

Le Maire,
Richard RENARD

